

“Le Sud de la Méditerranée se sent marginalisé par l’UE”.

L’Ambassadeur du Maroc en France craint les effets négatifs pour le Maghreb de l’élargissement de l’UE et réclame une politique de voisinage avec des objectifs et des moyens précis.

ENTRETIEN avec Hassan Abouyoub par Andreu Claret

Plusieurs fois Ministre et représentant marocain dans les négociations entre le Maroc et l’Union européenne (UE), depuis son poste d’ambassadeur à Paris, Hassan Abouyoub fait le point sur les questions qui sont à l’ordre du jour sur l’actualité du Maroc : les conséquences de l’élargissement de l’UE, les relations avec l’Espagne, le terrorisme, les réformes initiées et celles qui sont toujours suspendues, l’immigration, etcétera.



AFKAR/IDEES : *Comment se présente le futur des relations entre le Maroc et l’UE face au récent élargissement européen vers l’Est ?*

HASSAN ABOUYOUB : Nous avons en la matière, un seul référentiel significatif celui qui a permis l’admission de l’Espagne et du Portugal. Nous avons exprimé des craintes, à l’époque, pour la concurrence additionnelle que nous allions affronter dans les secteurs de l’agriculture et des textiles mais nous avons surtout salué cet événement comme un renforcement du front démocratique, pour ainsi dire, à nos portes. Ce nouvel élargissement présente certes des données socio-économiques foncièrement différentes de celles de la Péninsule ibérique en 1986. A moyen et long terme cependant, c’est

Hassan Abouyoub: “Le Maroc et l’Espagne doivent surmonter leurs préjugés mutuels, surtout ceux d’ordre culturel”. /MIQUEL GONZÁLEZ

pour notre économie, un atout et un potentiel remarquables. Pour que ces atouts puissent se traduire dans le quotidien de nos populations, nous aurons plus que jamais besoin d’un soutien agissant de l’UE dans notre projet de mise à niveau globale de notre pays. La question qui se pose est de savoir si les ressources budgétaires communautaires sont suffisantes pour faire face à la fois, aux coûts de l’élargissement et à ceux de la nouvelle politique de voisinage. Vous comprendrez que le doute persiste à ce niveau.

A/I : *Vous avez aussi alerté l’UE du danger de trop se centrer sur les nou-*

veaux pays membres et de ne pas prêter suffisamment d’attention au Maghreb. Pensez-vous que, dans ce sens, la nouvelle politique de voisinage pourrait être utile ? Estimez-vous qu’elle puisse satisfaire les demandes que formule le Maroc d’un « statut avancé » avec l’UE ? Ce statut devrait-il s’adresser uniquement au Maroc ou concerner l’ensemble des pays du Maghreb ?

H.A. : Le sentiment dominant, au sein de l’opinion publique sud-méditerranéenne, est d’être marginalisée par l’UE et d’être ignorée dans les stratégies que l’UE déploie. Il est d’ailleurs symptomatique que dans la plupart des campagnes électorales ayant

précédé les dernières élections européennes, le sujet de la Méditerranée soit quasiment absent. Lorsque ce sujet était abordé ce fut pour des considérations péjoratives dérivées d’un souverainisme étriqué.

La paix et la sécurité en Méditerranée dans le contexte d’une prospérité partagée, demeurent donc conditionnées par le niveau de priorité octroyé aux préoccupations de la rive sud et par le rééquilibrage des efforts fournis par l’UE en direction de l’Est par rapport au Sud.

Vous comprendrez donc que la politique de voisinage dans l’état actuel de sa formulation, correspond davantage à un exercice rhétorique.

Le Sud craint que l'UE ne manque de ressources pour la politique de nouveau voisinage

Pour que ce cadre soit réellement opérationnel et porteur d'espoirs il est essentiel que des objectifs précis soient prévus ainsi que les moyens adéquats pour les atteindre.

En ce qui concerne notre requête pour un statut avancé, il conviendrait de la placer dans le contexte d'une contractualisation de nos rapports et du principe plus général de la co-responsabilité. Il s'agit en clair d'une alternative à la coopération unilatérale, au paternalisme et d'un processus volontariste de soutien à notre stratégie de développement. Il s'agit enfin d'une adhésion à un corpus de valeurs, règles et disciplines conventionnelles qui ouvrirait la porte à toute souveraineté qui en accepterait le principe. En d'autres termes, le temps est révolu où des recettes toutes faites, sont plaquées uniformément sur des réalités diverses et variées.

Propositions pour relancer le Processus de Barcelone

A/I : *En tant que défenseur, et à l'occasion critique, du processus euroméditerranéen vous avez appuyé à maintes reprises le besoin d'apporter des instruments qui soutiennent et renforcent le processus. Quelle lecture en faites-vous du Processus de Barcelone ?*

H.A. : J'avais déjà eu l'occasion de souligner, à plusieurs reprises, la validité du Processus de Barcelone en tant que cadre de dialogue et de concertation entre les rives du « Mare Nostrum ». Je ne saurais occulter cependant que sa genèse était fondée sur une dialectique de nature sécuritaire qui considérerait qu'une croissance économique accélérée est de nature à réduire les menaces extrémistes et à favoriser le

processus de paix au Proche Orient. L'objectif de création d'une zone de prospérité partagée était et demeure démesuré au regard des moyens mobilisés et de la masse critique politique de l'Europe sur l'échiquier international. L'absence des Etats-Unis à Barcelone, vu son poids dans le conflit israélo-palestinien, n'était pas la moindre des difficultés que nous affrontons ensemble. Nous demeurons otages de l'enlisement de ce conflit et nos opinions publiques porteuses d'un sentiment profond d'humiliation, accordent peu de crédibilité au projet euroméditerranéen parce qu'il n'a pas su imposer les règles de droit et de justice qui affranchiraient le peuple palestinien. Par effet de symétrie, l'opinion publique européenne voit de plus en plus la rive sud musulmane comme une vraie menace pour sa sécurité et son bien-être et n'a cessé de décrier la complaisance de l'UE vis-à-vis des systèmes de gouvernance de ses partenaires du Sud. Le résultat obtenu est que nous sommes passés d'un état d'euphorie contagieuse à celui d'une méfiance réciproque aggravée par les effets pernicioeux du 11-S.

A/I : *Quelles sont alors vos propositions les plus urgentes pour relancer le Processus de Barcelone ?*

H.A. : Pour l'avenir du Processus, il faut bien comprendre que le libre échange généralisé entre le Nord et le Sud, va générer des effets systémiques salutaires. Le processus global d'allocation de ressources et l'efficacité des facteurs vont s'améliorer substantiellement. Sous la condition, bien sûr que les réformes de notre gouvernance soient mises en œuvre. Sans quoi ces effets seraient désastreux. Les dé-

fis fiscaux, sociaux et ceux liés aux ressources naturelles, seraient difficilement gérables dans un cadre débarrassé des rentes de situation tant politiques qu'économiques sur lesquelles nous nous étions appuyés depuis cinq décennies et qui promeut l'Etat de Droit, le respect des libertés etc.

Cette période au cours de laquelle nous mettons, chacun à son rythme, de l'ordre dans nos maisons a un coût politique, social et financier. Nous ne pourrions jamais les supporter tout seuls. D'où la nécessité de recadrer les priorités de Barcelone, d'avoir une démarche adaptée aux besoins et aux spécificités de chaque pays. Cette démarche ne peut s'envisager hors un élargissement du cadre des accords d'association en vigueur. En d'autres termes il s'agit de revisiter le dogme du guichet et de la thérapie uniques et de traiter les pays du Sud en adultes. Les capacités contributives de ces pays, en termes de réformes, de mise en œuvre de politiques et programmes ne sont pas isométriques et exigent l'adaptation des politiques au rythme de chacun.

Par ailleurs, les acteurs non-gouvernementaux doivent être impliqués plus efficacement dans le Processus de Barcelone. Je pense notamment aux collectivités territoriales et au secteur de l'entreprise privée. En associant ces acteurs il sera plus facile d'exploiter les possibilités qu'offre une politique concertée de développement régional et son corollaire financier : un mécanisme qui s'apparente aux fonds structurels.

Sur le plan du financement du développement de la rive Sud, une approche plus ambitieuse qui conjugue des fonds de garantie avec des cofinancements mobilisés auprès des ban-

Avec l'accord de libre-échange avec les USA, l'IED augmentera au Maroc, même l'euro-péenne

ques de développement existantes et un recours au marché international, devrait permettre d'augmenter considérablement l'effet de levier qu'on peut attendre d'une tradition d'allocations de ressources qui ne s'est pas débarrassée de la culture de l'aide liée.

A/I : *Vous avez aussi octroyé beaucoup d'importance au processus d'intégration régionale, surtout à celui de l'Union du Maghreb Arabe (UMA), afin de renforcer les relations avec l'UE. Quelles sont les perspectives d'une solution, en premier lieu, du contentieux du Sahara, condition que de nombreux analystes qualifient d'indispensable pour l'UMA ?*

H.A : Le conflit du Sahara est né dans le contexte d'un monde bipolaire dans une région où s'affrontaient deux modèles de société que tout séparait. La quête d'un leadership continental voire une volonté de puissance, les malentendus historiques liés au processus de libération politique du Maghreb et la crise de confiance qui s'est déclarée le lendemain de l'indépendance de l'Algérie avec le Maroc expliquent la raison d'être de ce conflit. Ces ingrédients sont aujourd'hui anachroniques. Il serait irresponsable de continuer à entretenir une tension artificielle qui n'a d'autre conséquence que de détourner nos énergies et nos ressources de leur finalité légitime : éradiquer la pauvreté, s'insérer efficacement dans l'économie mondiale et ouvrir la voie à notre arrimage collectif à l'UE. En disant cela, je sous-entends que la crédibilité du projet maghrébin serait entachée du fait de la persistance de ce foyer de tension régionale. La solution politique proposée par le Maroc,

mise en œuvre dans le cadre de l'intégration maghrébine, constitue le seul scénario de sortie de crise raisonnablement envisageable. Elle respecte la légalité internationale et notamment la résolution 1541 de l'Assemblée générale de l'ONU de 1960 et permet à toutes les parties concernées de clore une page de notre histoire qui n'était pas exempte de vicissitudes.

Accord de libre-échange Maroc-USA

A/I : *Les Etats-Unis et le Maroc ont signé le 14 juin à Washington l'accord de libre-échange conclu le 2 mars dernier. Quelles seront, à votre avis, les conséquences économiques mais aussi politiques qui en découleront ?*

H.A : Contrairement aux différents procès d'intention et aux lectures un peu particulières qui ont été faits de cet accord, le Maroc s'est inscrit dans une logique universelle qui nous permet d'observer la conclusion de dizaines d'accords similaires dans toutes les régions du monde. Nos négociateurs ont veillé tout particulièrement à ce que l'harmonie de nos relations et les acquis de notre accord d'association soient totalement préservés. En termes d'impact économique, les flux commerciaux bilatéraux avec les USA sont sans commune mesure avec nos flux avec l'Europe. Leur impact sera marginal. Mais l'attractivité supplémentaire du Maroc, le surcroît de visibilité qu'il va gagner devrait considérablement augmenter l'investissement étranger direct, y compris européen. Et puis pourquoi omettre de mentionner cette dimension de défi que nous nous fixons et qui a été dans notre longue histoire un moteur for-

midable de progrès et de modernité. Au plan politique, je ne vois personnellement aucune antinomie entre notre alliance avec l'Europe et les liens d'amitié séculaire que nous entretenons avec les américains. Au contraire, nous avons tous besoin de liens de solidarité et de complicité avec notre partenaire transatlantique.

La menace du terrorisme

A/I : *Le Maroc a vécu, au cours de cette dernière année, des moments clés, certains particulièrement difficiles et d'autres encourageants du point de vue de la modernisation du pays. Un an après les attentats de Casablanca, pensez-vous que le Maroc a gagné la bataille contre le danger terroriste et contre ceux qui veulent provoquer une involution politique et culturelle ?*

H.A : L'histoire du Maroc est jalonnée d'épisodes d'instabilité voire de doute, la fin du XIXe et le début du XXe siècles sont l'illustration parfaite de cet état des choses. Les attentats de Casablanca, sont-ils les derniers ? Avons-nous dépassé l'onde de choc qu'ils ont créés ? Je me permettrais de dire qu'il en faudrait beaucoup pour ébranler notre sérénité, nos acquis institutionnels et notre foi en l'avenir. Cependant devant le caractère protéiforme du nouveau terrorisme, on ne peut plus dire, à l'évidence, que cela n'arrive qu'aux autres. Et quelque part, force est de constater que ce sont les pays les plus attachés aux valeurs de liberté et de respect de l'autre qui sont les plus touchés. Nous sommes un pays ouvert à tous les vents culturels et idéologiques et à toutes les influences : les bonnes et les moins bonnes. C'est notre choix de société tel qu'il est por-

Le Maroc requiert la coopération de l'UE pour progresser dans le processus de réformes

té par le roi Mohamed VI. Faut-il se mettre à l'abri de la menace, en se compromettant avec les tenants de l'obscurantisme ? Je ne pense pas.

Réformes et société civile

A/I : *Dans toutes vos interventions, vous avez l'habitude de miser sur le besoin de continuité et même de plus grand élan du processus de réforme entrepris par le Maroc. A quel stade se situe ce processus et quels sont les principaux obstacles auxquels il se heurte pour être mené à bon terme ?*

H.A. : Je pense sincèrement que le chantier des réformes institutionnelles, celui des mesures lourdes, est désormais derrière nous. Avec audace et une vision tournée vers le très long terme, le roi Mohamed VI a fait faire un bond extraordinaire au Maroc. Nous entrons maintenant dans une nouvelle phase où il s'agira de digérer cet acquis institutionnel. Cette phase a été inaugurée avec l'apurement de notre passé et la liquidation des dossiers de notre histoire politique agitée.

Dès lors il s'agit de s'attaquer aux maux de notre société, analphabétisme, ignorance et précarité sociale. C'est un chantier immense mais qui est à notre portée pour deux raisons : notre expérience nous a appris les erreurs qu'il faut éviter de faire dans presque tous les domaines ; notre acquis démocratique est désormais irréversible et renforcé par l'émergence de la société civile dans le processus de « decision-making ». Notre arrimage à l'Europe n'aurait de sens que s'il permettait de réduire ce déficit de développement humain qui nous sépare des standards européens. Il y va de la maturation de notre système politique, de la préservation

de nos valeurs identitaires et de la viabilité de notre projet sociétal qui ne sera pas sans influence sur toute la région. La responsabilité de l'UE dans l'accompagnement de notre marche vers la modernité, est importante.

A/I : *D'autre part, vous avez vanté l'action de la société civile en tant que moteur de développement. Certains succès dont le Maroc est orgueilleux, par exemple, la réforme de la Moudawana, ont impliqué très directement des personnalités et des associations. Que pensez-vous du degré et de la capacité d'intervention de la société civile dans la vie publique, et surtout dans l'action politique ?*

H.A. : La Moudawana ou Code de la famille a été voulue par le roi qui a délibérément opté pour aller plus loin que le consensus obtenu par la Commission nationale et pour soumettre le projet à l'examen du législateur. Ce faisant, nous avons une belle illustration du fonctionnement de notre système institutionnel. Chaque acteur y a son rôle à jouer, clairement défini par la Constitution. Les ONG n'ont donc pas vocation à se substituer aux institutions politiques, elles enrichissent le débat et remplissent des fonctions qui ne sont pas dans la vocation d'autres acteurs gouvernementaux ou non-gouvernementaux, notamment dans le contexte de la nouvelle loi sur le fonctionnement des partis.

A/I : *Vous avez toujours été un fervent défenseur de la diaspora marocaine en tant que manière de renforcer le développement du pays. Pensez-vous que tout est fait pour investir de manière productive les*

envois d'argent des marocains résidents à l'étranger ?

H.A. : L'argent transféré par les résidents marocains leur appartient. Ils en disposent à leur guise y compris en le re-transférant vers leurs pays de résidence s'ils le souhaitent.

La mobilisation de cette épargne substantielle par les agents économiques est une autre affaire. Nous sommes là devant la problématique structurelle de la surliquidité du système bancaire. Le niveau de l'endettement intérieur actuel du Trésor ne laisse pas beaucoup de marge pour une utilisation par le secteur public. Le niveau remarquable de nos réserves de change permet d'imaginer d'autres alternatives pour la mobilisation de cette épargne. Je crois savoir que le gouvernement y travaille.

Relations Espagne-Maroc

A/I : *Comment envisagez-vous la nouvelle étape des relations entre le Maroc et l'Espagne à la suite du changement du gouvernement espagnol et de la récente visite du président José Luis Rodríguez Zapatero au Maroc ?*

H.A. : La complexité de nos relations avec l'Espagne ne saurait nous échapper. Le poids de l'histoire commune, les enjeux géopolitiques régionaux et la question du Sahara ont provoqué de par et d'autre du Détroit, des attitudes et des positions que nous connaissons et que nous gérons en bonne intelligence. Avec le Parti socialiste espagnol, nous savons à quoi nous attendre et nous connaissons ses marges de manœuvre politiques. C'est probablement dans la forme et le style des relations que réside la différence par rapport au gouvernement précédent. Dans notre relation cela comp-

Une offre culturelle et culturelle adaptée aux besoins des musulmans d'Europe est souhaitable

te car ils facilitent les processus de gestion des difficultés conjoncturelles.

A/I : *Les attentes nées autour de cette nouvelle étape ont placé très haut le niveau à atteindre dans les deux pays. Dans quels domaines considérez-vous que la coopération serait la plus nécessaire ?*

H.A. : Les sujets de notre coopération ou non-coopération, sont connus et je ne m'y attarderai pas. C'est dans le registre du culturel et des rapports humains que le plus gros reste à faire, de part et d'autre. Nous avons à faire face à des préjugés et à des incompréhensions qui plongent leurs racines dans notre passé lointain. Il nous appartient de nous y atteler en gérant le temps avec intelligence.

Les musulmans en Europe

A/I : *L'Espagne vit un moment clé quant à la gestion de l'islam, après que la France ait été la protagoniste de débats intenses sur des questions liées à l'immigration. Le premier d'entre eux étant celui à propos du port du voile et la loi qui suivit sur l'interdiction de symboles religieux ostensibles dans les écoles et les administrations publiques. Que pensez-vous de la gestion de la diversité culturelle et religieuse dans l'UE ?*

H.A. : Les pays d'origine des migrants et les pays européens d'accueil partagent la lourde responsabilité d'une série de contre sens par rapport à la gestion des communautés établies. Nous étions tous convaincus que nous avions affaire à une immigration transitoire et qu'il n'était pas nécessaire de mettre en place les dispositifs d'intégration requis. L'instauration des visas d'entrée par l'UE, suivi des accords de Schengen, a modifié la donne. L'insé-

curité engendrée par ces instruments de régulation des flux a été traitée par le recours massif aux naturalisations. La communauté immigrée s'est mue en diaspora. Les seconde et troisième générations n'ont pas été prises en charge pour leurs besoins identitaires et d'intégration dans des sociétés complexes. Les différences culturelles et des cadres juridiques liés au statut personnel, les problèmes linguistiques et l'émergence de courants politiques de nature extrémiste qui s'attaquent à ces communautés ont généré des sentiments de persécution, de discrimination et de marginalisation.

Le débat en Europe sur l'adhésion de la Turquie, sur les référents culturels de la Constitution et la situation au Proche-Orient ont compliqué les choses. Une offre culturelle et culturelle adaptée aux besoins de la communauté musulmane d'Europe, conçue en étroite coopération avec ses pays d'origine, est souhaitable. L'enseignement de la langue arabe et de la culture d'origine, à grande échelle, est un rempart contre l'extrémisme fruit du déracinement identitaire.

A/I : *Quel est votre opinion à propos des différentes initiatives destinées à ce que les mosquées contribuent à l'intégration des immigrants ? Quel genre d'accords le Maroc et l'Espagne pourraient-ils souscrire dans ce domaine ?*

H.A. : Je ne suis pas compétent pour répondre à votre question, connaissant mal la gestion du culte en Espagne. Je peux cependant vous dire que la laïcité française qui exclut la conclusion d'accords culturels stricto sensu, n'empêche pas d'envisager des coopération avec le réseau associatif existant pour la formation des imams par exemple.

Nous avons conclu par contre, pour l'enseignement de la langue arabe et la culture d'origine qui permet à nos ressortissants de bénéficier d'une enseignement de qualité dans 1 700 écoles et collèges de l'éducation nationale française, un accord qui fixe les modalités de notre collaboration. Grâce à cet enseignement nous n'avons enregistré aucun problème lié au port d'insignes religieux ni de difficultés de communication et de coexistence entre les diverses communautés. Les résultats scolaires des élèves qui reçoivent un enseignement de langue arabe, sont supérieurs à ceux qui en sont privés. C'est une expérience à méditer au niveau européen.

A/I : *Dernièrement, vos déclarations insistent sur le besoin que la Turquie devienne membre de l'UE et vous vous êtes montré critique face aux obstacles qui compliquent son adhésion. Quelles répercussions pourraient avoir pour le Maghreb l'adhésion de la Turquie ?*

H.A. : L'adhésion de la Turquie parce qu'il s'agit d'un pays musulman, touche directement les communautés musulmanes d'Europe. Elles ont l'impression que tant que la Turquie semblait éloignée des critères de Copenhague, on lui souhaitait la bienvenue. A partir du moment où elle a montré une réelle aptitude à remplir ses obligations au titre de l'acquis communautaire, l'UE donne l'impression de vouloir se rétracter. Que l'atmosphère électorale explique cela, soit. Qu'elle devienne une attitude de principe et nous voilà devant cette métaphore de l'Europe forteresse vis-à-vis de l'islam qui satisfait pleinement ceux qui, au sud de la Méditerranée, rejette l'arrimage à l'UE. La nouvelle politique

7 Europa busca una relación más profunda con los países del sur del Mediterráneo una ya

de voisinage serait initiée dans un climat où la sérénité ferait défaut. ■